

# INFO-LOUP



Marie-Laure Bornet  
a accompagné en musique  
la fête des vendanges (page 7)



**ÉDUCATION**  
La mairie  
fait école.

Page 4



**PORTRAIT**  
Agnès  
POMMIER

Page 8



**VIE PRATIQUE**  
Ce qu'il faut  
savoir  
sur la grippe A.

Page 11

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Tél. : 01 34 01 10 50.  
Rue du Général Leclerc - BP n°2  
78570 Chanteloup-les-Vignes.  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h.  
Le samedi, de 9h à 12h :  
permanences État Civil uniquement.

Conseiller Juridique  
Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> samedi du mois,  
prendre rendez-vous en mairie.

### SERVICE SOCIAL ET LOGEMENT CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél. : 01 39 74 20 16.  
CCAS - 6, place du Trident  
78570 Chanteloup-les-Vignes.  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. : 01 39 27 21 86.  
Ouvert le mercredi de 8h30 à 12h  
et sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi  
et le vendredi.

### MAISON DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRISE (MEFE)

Tél. : 01 39 74 00 50.  
2, mail du Coteau  
78570 Chanteloup-les-Vignes.  
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30.  
Le vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 16h30.

### SERVICE URBANISME

Tél. : 01 34 01 10 50.  
Uniquement sur rendez-vous.

### POLICE MUNICIPALE SERVICE DES OBJETS RETROUVÉS

Tél. : 01 39 70 72 76.  
30 bis, rue du Général Leclerc.

### POINT INFORMATION JEUNESSE

Tél. : 01 39 74 29 12.  
Horaires en période scolaire :  
le lundi de 14h à 19h,  
le mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h,  
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,  
le jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h  
à 19h et le samedi de 15h à 18h.  
Horaires durant les vacances scolaires :  
du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et de 15h à 18h.

### CYBERBASE MUNICIPALE VICTOR HUGO

Tél. : 01 39 74 29 12.  
18, avenue de Poissy  
78570 - Chanteloup-les-Vignes.

## RENTRÉE POLITIQUE

### Deux Jérôme au Conseil Municipal

**Deux nouveaux élus viennent d'entrer au Conseil municipal : Jérôme Bonneau (majorité, en remplacement de Marie-José Dubois décédée le mercredi 22 juillet 2009) et Jérôme Dabadie (opposition, en remplacement de Jacques Thiebaut parti à Maisons-Laffitte).**

Jérôme Bonneau, 34 ans, célibataire, ingénieur responsable de la station de traitement des eaux usées de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, est Chantelouvaiss depuis 2007. Année au cours de laquelle il emménage dans la maison qu'il s'est fait construire au sein du « Domaine des Feucherêts ». Très satisfait de son nouveau lieu de résidence choisi sans a priori, il songe, très vite, à s'engager dans la vie municipale. N'ayant pu se manifester que très tardivement (ses cartons étant à peine défaits), il se retrouve ainsi en vingt-cinquième position de la liste menée par Pierre Cardo.

Déjà membre non élu du Conseil d'Administration du CCAS et spectateur assidu des Conseils municipaux, cet adepte des chantiers de bénévoles (union de citoyens engagés et d'une collectivité territoriale autour d'une action concrète sociale ou patrimoniale) compte maintenant sur la relative flexibilité de son agenda pour, en tant que conseiller municipal, mettre ses compétences au service de la collectivité et pénétrer plus avant les arcanes du secteur public. Ceci afin de mieux servir ses concitoyens, à commencer par les plus jeunes d'entre eux à qui il espère transmettre son amour du sport.



Jérôme Dabadie, 41 ans, marié et père d'un garçon de sept ans, responsable juridique, est installé rue de l'Abreuvoir depuis novembre 2001. Il a donc eu le temps de s'intéresser au milieu associatif chantelouvaiss et de prendre part à ses activités.

Sympathisant puis membre du Parti Socialiste depuis de nombreuses années, beaucoup impliqué lors des dernières campagnes présidentielles et législatives, il se retrouve, très logiquement (et parité oblige), en sixième place sur la liste menée, au printemps 2008, par Estelle Rodes. Une position qui ne lui permet pas d'être élu mais ne le démotive en rien. Toujours présent lors des Conseils municipaux (qu'il prépare avec ses colistiers), il scrute chaque délibération.

Maintenant que le voici conseiller municipal, il entend bien, dans un état d'esprit constructif, user d'un certain droit de regard sur les principales orientations de la majorité. Une manière de faire entendre la voix des électeurs qu'il représente.



## Un nouveau visage à la Police Municipale

Agée de 24 ans, Audrey (au centre sur la photo) est la nouvelle venue au sein de la Police municipale chantelouvaiss.

Titulaire d'un baccalauréat de technicienne sciences médico-sociales, elle caresse initialement le projet de devenir infirmière militaire avant de revenir sur sa décision suite à un stage particulièrement éprouvant. Heureusement, elle ne tarde pas à constater qu'il existe d'autres moyens d'aider les gens tout en portant un uniforme. Ce sera donc la police dont les aspects judiciaires la passionnent.

Au sein de la collectivité depuis le 3 août, elle se félicite de son choix, certaine qu'elle est de pouvoir apprendre beaucoup de choses au sein d'un service à l'ambiance chaleureuse et au contact d'une population réputée pour sa diversité et sa générosité.



## PETITE ENFANCE

# Bientôt une maison pour les petits Chantelouvais

Après l'école « Mille visages » en 2008, le Coscec en 2009, l'année 2010 verra s'ouvrir un nouvel équipement : la maison de la petite enfance « Pierre de Lune ». Afin de simplifier la vie des parents et de leurs enfants, la maison de la petite enfance regroupera tous les services municipaux en matière de modes de garde (crèche familiale, la halte-garderie qui évoluera en multi-accueil et le relais assistantes maternelles). Les services du Conseil général des Yvelines y prendront également place (Protection maternelle, Planification familiale, Protection infantile). Ouverture en janvier 2010.

Information complète dans votre journal municipal du mois de décembre.



## LE CHIFFRE DU MOIS

**97%** c'est la part des objectifs réalisés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à Chanteloup. Ce dispositif, lancé par la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine en 2007, permet aux propriétaires, locataires, bailleurs... de bénéficier de subventions pour leurs travaux et d'obtenir conseils et aides dans leurs démarches.



Prochaine permanence d'information le mercredi 21 octobre, de 15h à 18h, à la mairie de Chanteloup.

## DÉCÈS

Le Conseil municipal adresse ses condoléances à la famille du Docteur Brigitte Phan-Lemaire décédée des suites d'une longue maladie. Elle exerçait à Chanteloup-les-Vignes depuis une quinzaine d'années.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année depuis sa création, l'opération « Tranquillité Vacances », menée par la police municipale, affiche des résultats plus que probants. Aucun des 97 pavillons et appartements confiés à sa particulière vigilance (21 en juillet, 76 en août) n'a été visité. De quoi encourager les hésitants à sauter le pas lorsque sonnera l'heure des congés 2010...

## ÉDITO



Lors de la séance du 9 septembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le principe de répartition d'une Dotation de Développement Urbain d'un montant de 196 000 euros.

Cette somme versée par l'Etat, de façon exceptionnelle, a été obtenue après que la ville de Chanteloup en eut fait la demande au début de l'été. En ces temps de grande rigueur budgétaire, l'effort réalisé par l'Etat en faveur des 100 communes les plus fragiles ne peut que contribuer à soutenir l'action que nous menons quotidiennement en faveur de l'égalité des chances.

Nous avons choisi d'affecter cette dotation à trois projets ambitieux, articulés entre justice sociale et équité territoriale. Ainsi, 146 000 euros permettront à de nombreux enfants d'avoir plus facilement accès au service public de restauration collective. Il s'agit là, au-delà d'une fonction strictement nutritive, d'un lieu majeur de socialisation et d'éducation au goût et à la diversité, le repas pris à l'école étant parfois le seul de la journée.

L'accès à la culture sera également renforcé : près de 10 000 euros viendront soutenir les activités de notre partenaire culturel, l'AVEC, qui pourra ainsi proposer une grille tarifaire encore plus attractive et mettre au service du plus grand nombre la qualité de ses prestations.

Enfin, 40 000 euros serviront à consolider le renouvellement urbain et la valorisation de l'environnement en permettant de mieux entretenir les espaces verts de l'ensemble de la ville.

Les chiffres en eux-mêmes n'ont de sens que s'ils contribuent à améliorer significativement le quotidien des habitants : ce sera le cas avec cette dotation, qui met en lumière le nécessaire partenariat entre Etat et collectivités territoriales, surtout en temps de crise. Les occasions sont nombreuses (et souvent justifiées) de s'en prendre au désengagement de l'Etat dans les territoires les plus en difficulté : autant de raisons de louer l'attribution de cette dotation.

Je crois fermement que la politique a une raison d'être et qu'elle peut changer les choses. Je crois aussi que les termes de solidarité et de lien social, s'ils sont traduits concrètement, peuvent changer le quotidien de tous.

Votre Maire,  
Catherine Arenou

## EDUCATION

## LA MAIRIE FAIT ÉCOLE



Rolande Figuière, Dominique Morcillo (responsable du service scolaire) et Catherine Arenou en visite lors de la rentrée.

**Quelques jours après la rentrée scolaire, Rolande Figuière, adjointe au maire chargée de l'Enseignement, dresse un premier bilan.**

**Info-Loup :** La maintenance des écoles, effectuée durant les vacances d'été, semble avoir satisfait tout le monde...

**Rolande Figuière :** Cela tient à l'écoute attentive que nous avons, tout au long de l'année scolaire, accordée aux personnels enseignants. Cette concertation, qui s'est poursuivie le 17 septembre dernier par une rencontre avec les directeurs d'école, les principaux de collège et l'inspectrice de l'Éducation Nationale, nous a permis de ne rien négliger. La Ville a engagé d'importants

travaux pour améliorer le confort des élèves et du corps enseignants, et donc favoriser les conditions d'apprentissage des petits Chantelouvais (voir encadré ci-dessous).

**Deux classes nouvelles ont également été créées...**

Oui. Une à l'école maternelle Pierre de Ronsard et une à l'école élémentaire « Mille Visages ». Des ouvertures dont nous tenons, une nouvelle fois, à remercier l'Education Nationale, laquelle a dû réaliser de gros efforts pour satisfaire notre demande.

**Quant à la mairie, associée, pour la circonstance, à la Caisse des Écoles (qu'elle finance en grande partie), elle a investi dans la promotion de la lecture...**

### CE QUI A CHANGÉ DANS LES ÉCOLES

Cet été, la Ville de Chanteloup a poursuivi son important programme de rénovation des groupes scolaires. Depuis 2008, plus de 1,8 millions d'euros ont été engagés dans l'aménagement des cours d'écoles, comprenant l'installation de préaux et d'aires de jeux sécurisées par la pose de sols souples.

Outre la réfection des cours d'école, plus de 300 000 euros ont été investis

cette année pour améliorer le confort des élèves et de leurs professeurs. Détail des principales opérations :

- Réfection de la façade de l'école primaire *Dorgelès* et des sols de trois de ses classes.

- Rénovation de l'école maternelle *1000 Visages*, comprenant la reprise de la peinture, de l'éclairage et la pose de nouvelles fenêtres.

- Enfin, pour les besoins du jardin pédagogique du groupe scolaire *Pasteur*, les services techniques de la Ville ont installé un récupérateur d'eau.



### LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Elèves en maternelle : 547  
Elèves en élémentaire : 778  
Elèves au collège : 491

Nous avons effectivement fait une dotation de 5 000 euros, destinée à enrichir le catalogue des bibliothèques scolaires. Nous avons également, à hauteur de 15 700 euros, commencé l'achat des nouveaux manuels édités dans le cadre de l'actualisation des programmes.

**Un investissement municipal qui s'accompagne d'autres gestes pour les écoliers et lycéens...**

En effet, Catherine Arenou et l'équipe municipale ont la volonté d'encourager la réussite scolaire. C'est pourquoi, après une première remise des dictionnaires offerts par la Ville aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>, la municipalité remettra un chèque-cadeau d'une valeur de 150 euros aux bacheliers de l'année, pour l'achat de livres scolaires.

**La fameuse opération « Coup de pouce », qui permet, chaque année, à de nombreux enfants du CP d'accélérer leur apprentissage de la lecture, va, elle aussi, être reconduite...**

Oui. Avec, vraisemblablement, dix groupes au lieu des neuf de l'année précédente.

Mais ces contrats « Coup de pouce » ne sont que l'un des multiples aspects de l'impressionnant dispositif périscolaire mis en place ou soutenu par la mairie, et que nous souhaitons faire connaître davantage aux parents. C'est pourquoi nous lancerons prochainement une vaste campagne d'information à destination des parents d'élèves.

## LOGEMENT

### Une pierre supplémentaire pour le parcours résidentiel

*Diversifier l'offre de logements et permettre aux Chantelouvais de réaliser leur parcours résidentiel, c'est la vocation de la résidence du « Hameau des Vignes », rue des Marottes, dont la première pierre a été posée le 25 septembre par le Maire, Catherine Arenou.*

Après la ZAC des Feucherêts cette première pierre est une étape supplémentaire du renouvellement urbain de Chanteloup-les-Vignes. Il s'agit également, par l'aménagement de résidences de qualité, « de permettre aux Chantelouvais comme aux nouveaux habitants la réalisation d'un véritable parcours résidentiel, qui doit correspondre aux différentes étapes de la vie », comme l'a rappelé Catherine Arenou.

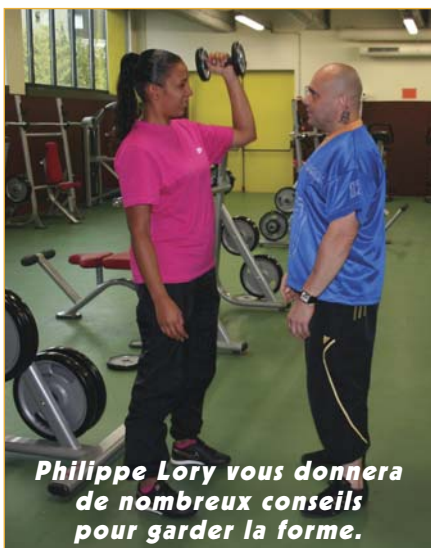


La résidence du « Hameau des Vignes » comprendra 38 logements collectifs et 10 maisons individuelles, aménagés autour d'un jardin central. Elle aura son propre parking, et n'aura donc aucune conséquence sur le stationnement des riverains. La fin des travaux est prévue à l'automne 2010.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville d'améliorer le cadre de vie des habitants « en pensant à son intégration dans l'environnement existant », précise Catherine Arenou. C'est pourquoi, cette résidence s'accompagne d'un projet de réaménagement de l'espace vert situé à proximité (voir encadré).

### Une nouvelle ère pour le parc Champeau

Cet espace vert trop méconnu des Chantelouvais va connaître un réaménagement de ses abords. « Les pelouses de ce poumon de la ville seront désormais accessibles à tous », a indiqué Catherine Arenou. À terme, le parc sera mieux ouvert sur la Ville et constituera un lieu de loisirs agréable.



**Philippe Lory vous donnera de nombreux conseils pour garder la forme.**

## NOUVEAUTÉ

### Le Cosec muscle ses équipements

Le Cosec n'a pas seulement changé vu de l'extérieur. Dans le cadre de sa rénovation, menée par la Ville avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le Conseil général des Yvelines et le Centre National pour le Développement du Sport (article complet sur le sujet dans le prochain Info-Loup), l'équipement sportif accueille une salle de musculation toute neuve. Ainsi, que ce soit pour faire de la remise en forme, se préparer physiquement pour une compétition ou tout sim-

plement se changer les idées, chacun pourra y trouver les conseils de Philippe Lory, le responsable de la salle et éducateur sportif. « La salle est ouverte à tous les publics, à partir de 18 ans, en fonction de leurs besoins, je leur conseillerai les exercices à faire et les machines à utiliser », explique-t-il. Cardio, vélos, haltères... il y en a pour tous les goûts !

#### SALLE DE MUSCULATION COSEC LES BRUYÈRES,

Mail du coteau.

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 18h à 21h.

Inscriptions à l'Espace Victor-Hugo,

18, avenue de Poissy.

Tél. : 01 39 74 29 12.

Tarifs Chantelouvais :

50€ par trimestre, 150€ par an.

**FESTIVAL DES ASSOCIATIONS**

**Une surprise de taille**

*Le samedi 5 septembre 2009 avait lieu, dans la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, le traditionnel « Festival des Associations ». Comme à l'accoutumée, il a attiré une foule de Chantelouvais impatientes de découvrir une palette complète des offres culturelles et sportives, de prêter main forte à quelque action solidaire et, entre*

*deux stands, de faire la connaissance de tel ou tel intervenant soudain apparu dans le vaste milieu associatif de la ville.*

Parmi ces têtes nouvelles, il en était une que nous ne risquons pas de rater, c'était bien celle d'Arnaud Dautzenberg (notre photo), un comédien belge de 38 ans qui, avec son mètre quatre-vingt quinze, n'avait aucun mal à rester au-dessus de la mêlée.

Installé à Chanteloup depuis presque trois ans et professeur de théâtre à l'Hermitage (École Internationale de Mai-

sons-Laffitte), il a suffi d'un heureux concours de circonstances pour qu'il accepte, dès la rentrée 2009, de devenir professeur à l'AVEC avec, entre autres projets, celui de monter « Hairspray » (comédie musicale américaine condamnant toute forme de ségrégation et ayant fait l'objet de deux adaptations cinématographiques).



Pour mener à bien cette très ambitieuse entreprise, il compte organiser, au plus tôt, une série d'auditions à l'issue desquelles une distribution sera choisie qui devra mêler des comédiens et des chanteurs de toutes origines.

Pour tout renseignement concernant la comédie musicale « Hairspray », ou plus généralement sur les cours de théâtre, contacter Anne Chatelain, directrice de l'AVEC, au 01 39 74 99 74.



**DIX-NEUVIÈME « JOURNÉE DE LA RUE »**

**Les « Astres de la nuit » illuminent la place de la Coquille**

Le vendredi 25 septembre 2009, de 17h à 22h, avait lieu, sous le marché couvert (place de la Coquille), la dix-neuvième « Journée de la rue » conjointement organisée par la ville, la « Compagnie des Contraires », le centre social « Grains de Soleil », le club de prévention A.J.I.R. et la Mission Locale Intercommunale.

Cette fois-ci, invitation avait été lancée à l'Association Cirque Danse (ACD) qui, créée en 2007, rassemble des artistes issus des cinq continents désireux de mettre en valeur les arts du cirque à travers les danses et musiques traditionnelles africaines. C'est au sein de cette association qu'a été constituée la troupe « Reboky Tumba » (« Les Astres de la nuit » en gabonais) qui, lors de cette dix-neuvième « Journée de la rue », a invité le public au voyage via le rythme envoûtant de ses percussions et l'hypnotique élégance de ses prouesses chorégraphiques.

À la suite de leur performance, les groupes de rap locaux (la GLR (Bakary JP), KRAR INSOLENE, NAJINAL, Pikatch Abdel, Redvan, Smirnoff) ont pris le relais pour un concert.



**CENTRE SOCIAL**

**« GRAINS DE SOLEIL »**

**Sports d'hiver pour tous**

Le centre social « Grains de Soleil », dirigé par l'entrepreneur Mounir Satouri, semble avoir, entre autres actions, décidé de nous faire prendre l'air, histoire, tout à la fois, de muscler nos bronches et d'étancher notre soif de vastes horizons.

En effet, la rentrée était à peine effectuée qu'il anticipait déjà les vacances de Noël et organisait deux séjours familiaux aux sports d'hiver. Ceux-ci auront lieu à Malleval-en-Vercors (petit village de l'Isère perché à 954 m d'altitude dans le Parc Naturel Régional du Vercors) et dureront une semaine chacun (du 18 au 24 décembre 2009 ou du 28 décembre 2009 au 3 janvier 2010). Cent places ont été globalement réservées auprès du responsable du centre de vacances « La Gerlette » labellisé « Gîte de France ».

L'ouverture des inscriptions a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre mais il n'est certainement pas trop tard pour vous renseigner auprès de Mounir Satouri (Tél. 01 39 70 95 23).

## FÊTE DES VENDANGES ET JOURNÉE DU PATRIMOINE DEUX MANIFESTATIONS TRÈS NATURE

Le dimanche 20 septembre 2009 avait lieu la traditionnelle Fête des Vendanges couplée à la Journée du Patrimoine Chantelouvais.

Une double manifestation qui a mobilisé le Comité des Fêtes et l'AVIC (Association Viticole Chantelouvaïse) dont le président, Jean-Michel Lapios, a également coiffé ses casquettes d'ingénieur écologue et de conseiller municipal délégué à l'Environnement pour assurer la visite guidée de Chanteloup.



### Un chai dans la hotte

Le dimanche, à 11h, c'est la nouvelle vigne municipale, récemment plantée, sente des Bicaunes, de 783 jeunes ceps, qui, la première, a reçu la visite de Chantelouvais passionnés par les explications de Jean-Michel Lapios. Celui-ci, après avoir déploré la sécheresse de l'été qui n'avait guère épargné ses chers plants, a fait appel aux bonnes volontés alors que le nombre d'adhérents à l'AVIC se maintient autour de 130 et que les bénévoles actifs (à peine plus d'une demi-douzaine) peinent à assurer le fonctionnement de l'association. Ceci au moment où il va devenir indispensable, pour l'AVIC, de trouver un local susceptible d'être transformé en chai et d'acquiescer tout l'équipement induit.



### Le patrimoine du vivant

Cette première visite achevée, le Comité des Fêtes prenait le relais pour proposer, sur le parking de l'église Saint-Roch, son copieux repas animé par Nelly Naël (alias Noëlla). Elle a été accompagnée à l'accordéon, lors d'un moment chargé d'émotions, par Marie-Laure Borne, fille de Marie-José Dubois.

Et puis, à 15h30, commençait la déambulation à travers le vieux centre qui marquait la Journée du Patrimoine. Une balade qui, jusqu'alors conduite par Manuelle Pefferkorn-Mazerand et Frédéric Mollet (coauteurs d'un superbe livre sur notre commune et excellents connaisseurs de l'histoire locale), a bénéficié, cette année, des lumières écologiques de Jean-Michel Lapios. Un



ami des oiseaux bien décidé à nous rappeler que la biodiversité fait, elle aussi, partie intégrante de notre patrimoine. Un patrimoine du vivant qui inclut, entre autres, les arbres centenaires et les vieux murs refuge d'une quantité de plantes (parfois rares) et de petits animaux (toujours très utiles).

### Vers une gestion différenciée

« Pour moi, ces Journées du Patrimoine doivent, avant tout, contribuer à une vraie prise de conscience qui tarde toujours à se faire, commentait Jean-Michel Lapios. Nos concitoyens sont bombardés d'informations mais manquent cruellement de formation. Résultat, le principe de la gestion différenciée, déjà vieux d'une vingtaine d'années, demeure inappliqué. Rappelons que cette méthode, qui s'inspire des techniques agricoles traditionnelles, se refuse, tout simplement, à faire subir, à tous les espaces, la même intensité et la même nature de traitements. »

## En Bref

L'association « Jazz au Confluent » ([www.jazzauconfluent.fr](http://www.jazzauconfluent.fr)), présidée par Dan Duparc (peintre et musicien chantelouvais de grand talent), a repris ses activités et nous proposera, le samedi 24 octobre 2009, de 21h à 22h30, au conservatoire de musique de Conflans-Sainte-Honorine (74, rue Désiré Clément - Tél. 01 39 19 23 04) un concert du quartet (guitare, accordéon, tuba, batterie) réuni autour de Serge Luc (illustre jazzman originaire de Bayonne).

Le dimanche 8 novembre 2009, l'Union Paroissiale Chantelouvaïse propose la projection du film « Les citronniers » de Eran Riklis (Film français, allemand, israélien. Comédie dramatique, durée : 1h 46 min. Produit en 2008).

À 16h, dans la salle du complexe socioculturel Paul Gauguin. Entrée et participation libres.



### Synopsis

Salma vit dans un petit village palestinien de Cisjordanie situé sur la Ligne verte qui sépare Israël des territoires occupés. Sa plantation de citronniers est considérée comme une menace pour la sécurité de son nouveau voisin, le ministre israélien de la Défense. Il ordonne à Salma de raser les arbres sous prétexte que des terroristes pourraient s'y cacher. Salma est bien décidée à sauver coûte que coûte ses magnifiques citronniers. Quitte à aller devant la Cour Suprême afin d'y affronter les avocats de l'armée soutenus par le gouvernement. Mais une veuve palestinienne n'est pas libre de ses actes surtout lorsqu'une simple affaire de voisinage devient un enjeu stratégique majeur. Salma va trouver une alliée inattendue en la personne de Mira l'épouse du ministre. Entre les deux femmes s'établit une complicité qui va bien au-delà du conflit israélo-palestinien.

# AGNÈS POMMIER

## PLUS D'UNE CORDE À SA HARPE



**V**oici déjà trois ans que "Mouv'music", association chantelouvaïse créée et animée par Agnès Pommier (virtuose de la harpe celtique) a vu le jour. Trois ans au cours desquels bon nombre de spectacles et d'ateliers musicaux ont été proposés à des enfants aux vécus très différents ("Mouv'music" intervenant aussi bien dans des crèches ou des écoles qu'au sein de services hospitaliers). Une belle aventure humaine et artistique qui méritait un nouveau coup de projecteur.

### Ainsi font, font, font...

**Info-loup :** Qu'est devenu "Rigolo l'escargot", l'un de vos premiers spectacles resté gravé dans bien des mémoires enfantines ?

**Agnès Pommier :** Il tourne encore dans les crèches, les Relais Assistantes Maternelles et les haltes garderies. Sa poésie un peu naïve rencontre toujours le même succès. Mais un nouveau personnage tente de lui ravir la vedette : Nickie la souris. Un spectacle qui, pourtant, ne peut être joué qu'au mois de décembre puisqu'il raconte l'histoire d'un adorable rongeur installé dans la maison du Père Noël.

**Les marionnettes ont toujours occupé une grande place dans votre univers...**

Bien sûr. Mais je suis également une adepte du one-woman-show. Aussi n'ai-je pas trop de mes deux mains pour pincer les cordes de ma harpe et animer mes chères peluches...



### Toute une gamme d'interventions

**Après vous être produite à Paris et dans la région parisienne, vous semblez vous être progressivement recentrée sur Chanteloup...**

Chanteloup et les Yvelines puisque, grâce au vaste réseau des Relais Assistantes Maternelles, je rayonne de Saint-Germain-en-Laye aux Mureaux en passant par Andrézy et Poissy.

**Il y a un peu plus d'un an, l'école de musique de l'A.V.E.C. vous ouvrait, elle aussi, largement ses portes.**

C'est vrai. Me voici maintenant à la tête d'une classe d'éveil musical (une douzaine d'élèves en moyenne et



grande section de maternelle), d'une classe de formation musicale découverte (une dizaine d'élèves à partir du CP) et d'une classe exclusivement dédiée à la harpe celtique (une quinzaine d'élèves de huit à quarante ans).

En septembre 2008, époque à laquelle je suis devenue coordinatrice de l'école de musique, nous avons également ouvert une classe d'éveil musical exclusivement réservée aux enfants inscrits en petite section de maternelle.

### Du plaisir à la clé

**Avec vos spectacles "Comment naissent les îles" et « Pomme, le cheval au grand cœur », vous avez fait le tour des écoles maternelles et élémentaires de Chanteloup...**

Oui. Cette tournée a permis à la harpe celtique - et à la harpe en général - de sortir de son incognito et de séduire quelques enfants qui, ensuite, ont rejoint l'école de musique de l'A.V.E.C.

**Votre implantation locale s'est, décidément, considérablement renforcée en peu de temps.**

Il est vrai que les enfants me reconnaissent désormais dans la rue et m'abordent pour me parler de mon instrument. J'arrive à donner, en moyenne, trois spectacles par semaine et j'ai des réservations jusqu'à l'été. Il faut dire que mes tarifs sont très incitatifs et que ma mise en scène peut se satisfaire d'un mouchoir de poche.

C'est ainsi que "Mouv'music" ([www.mouvmusic.com](http://www.mouvmusic.com)) a pu s'équiper d'un petit studio d'enregistrement grâce auquel je prépare un album tout public. On peut même déjà écouter certaines de mes compositions sur Internet en tapant [www.myspace.com/agnesharp](http://www.myspace.com/agnesharp)

R.D.

## BIENVENUE À MARIANNE BÉRARD ET CAROLE MAUGER

Deux nouvelles têtes viennent de prendre leur place dans le paysage éducatif chantelouvais : celle de Marianne Bérard (principale du collège Magellan) et celle de Carole Mauger (directrice du groupe scolaire « Mille Visages »).



**Marianne Bérard**, 40 ans, commence sa carrière comme professeur d'histoire-géo avant d'obtenir le poste de principale adjointe au collège Jacques Daguerre de Cormeilles-en-Parisis puis au collège Georges Pompidou d'Enghien-les-Bains. Désireuse de diriger un collège de ZEP, elle se retrouve au collège Magellan.

Immédiatement séduite par cet établissement de taille modeste (270 élèves) doté de superbes locaux bien adaptés, elle s'intègre vite à l'équipe d'animation. Tout en maintenant les nombreuses actions déjà lancées, elle se concentre, dès la rentrée et en partenariat avec la mairie, sur l'orientation des élèves de troisième. Un besoin exprimé par les professeurs, désireux d'élargir le champ d'options proposé aux élèves. « La configuration du collège Magellan facilite les relations tant avec les élèves qu'avec leurs parents, note-t-elle, « les uns comme les autres m'ont déjà bien identifiée et savent que ma porte leur est largement ouverte. » Installée à Chanteloup, elle s'est lancée dans la découverte de notre ville dont elle a commencé à goûter le charme.



**Carole Mauger**, 34 ans, professeur des écoles puis directrice de l'école élémentaire Babeuf à Aubervilliers, s'est elle aussi rapprochée de son nouveau domicile tout en restant en ZEP.

C'est ainsi qu'elle découvre l'école « Mille Visages », un établissement moderne et à taille humaine (125 élèves) où elle partagera son temps entre son bureau de directrice et sa classe de CM1/CM2.

Très agréablement surprise par la beauté du bâtiment, la gentillesse des enfants et la courtoisie des parents, elle va pouvoir, sereinement, s'attaquer à la finalisation du projet d'école qui mettra l'accent sur la maîtrise de la langue et l'éducation à la citoyenneté. Un beau programme pour qui aime transmettre tout en défendant l'égalité des chances.



### À l'écoute du monde éducatif

Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, a rencontré les directeurs d'écoles, principaux de collèges et les membres de l'Inspection Nationale le 17 septembre, quelques jours après avoir fait le tour des classes lors de la rentrée. L'occasion de dresser un premier bilan de cette année scolaire qui débute. Catherine Arenou a assuré aux représentants de l'Éducation Nationale sa volonté d'entretenir un échange régulier avec le monde éducatif.

## En Bref

### APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de son Projet Éducatif Local et, plus particulièrement, de l'accompagnement à la scolarité, la Ville de Chanteloup recherche des étudiants ou des intervenants motivés et compétents (bac+2 minimum) susceptibles de se rendre disponibles quelques jours dans la semaine (du lundi au vendredi) de 16h30 à 18h. (Vacations rémunérées.)

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter Carine Durand soit par téléphone au 01 34 01 10 50 ou au 06 34 90 14 71, soit envoyer par mail votre CV et vos disponibilités à l'adresse suivante :

[c.m.education.chanteloup@orange.fr](mailto:c.m.education.chanteloup@orange.fr)

### COURS DE SOUTIEN GRATUITS POUR LES LYCÉENS

La Ville souhaite mettre en œuvre les meilleurs moyens pour soutenir les efforts des jeunes chantelouvais dans leur parcours scolaire. Ainsi, des cours de soutien gratuits sont proposés aux lycéens qui en expriment la demande. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en contactant Carine DURAND au 01 39 27 11 72 ou au 06 34 90 14 71.

## ÉCO-CONSTRUCTION

## Bâtissons notre avenir

De nouveaux cycles de formation sont sur le point de démarrer au sein de l'Agence Eco-construction Seine Aval, installée dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprise « Le Parc des vignes » (zone d'activités « Les Cettons », rue Panhard Levassor).



Diverses sessions de deux heures permettront ainsi aux professionnels du bâtiment de faire le point et d'intégrer de nouvelles compétences en matière de construction bois.

Des ateliers de découverte des métiers (parcours pédagogique d'un mois) seront également ouverts aux demandeurs d'emploi et aux personnes désireuses de se reconverter. Ces sessions (dont la première débute dès le mercredi 21 octobre 2009) alterneront cours théoriques et visites d'entreprises ou de salons professionnels.

Pour tout renseignement, composer le 06 16 42 79 74 ou adresser un courriel à l'adresse suivante : [d.vignot@wanadoo.fr](mailto:d.vignot@wanadoo.fr)

**À noter enfin que, les samedis 17 octobre et 14 novembre 2009, de 10h à 18h, le Point Info Energie de l'Agence Eco-construction Seine Aval proposera une journée porte ouverte dédiée au grand public (visite guidée de la matériauthèque, conférences...) Tél. : 01 39 70 23 06.**

Mise en œuvre et réalisée par la Maison de l'Emploi Amont 78, la « clause d'insertion dans les marchés de travaux de projets de rénovation urbaine » appliquée aux chantiers du GPV de Chanteloup a, selon un premier bilan récemment établi, permis la signature de 47 contrats (dont plus d'un tiers en CDD ou CDI) pour 45 Chantelouvais (42 hommes et 3 femmes dont 43% de plus de 40 ans) qui, chacun, a travaillé 414 heures en moyenne (soit un peu moins de trois mois).

Sur la vingtaine de personnes aujourd'hui sortie du dispositif, quatre ont décroché un emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois) et une dizaine a obtenu un CDD de moins de six mois, un contrat d'intérim, ou a rejoint une formation qualifiante.

## EMPLOIS À DOMICILE

## Un secteur très porteur

Les emplois à domicile font, actuellement, l'objet de nombreuses offres émanant d'Altidom (société spécialisée dans

le service à la personne), d'O<sub>2</sub> (autre société prestataire de services à la personne) et de plusieurs dizaines d'entreprises adhérentes au Centre d'Initiatives sur les Métiers de l'Aide à la Personne (CIMAP).

Le CIMAP propose des formations de tous niveaux éventuellement accompagnées d'aides financières à l'accès à

l'emploi. Un bon moyen d'accéder à ces formations (parmi d'autres) : travailler avec l'association multi-services « Décibels » (Tél. 01 39 70 98 20).

Pour en savoir plus sur les emplois à domicile et le CIMAP, composer le 01 30 91 21 91.

## EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DES GRÉSILLONS

## Bouygues Construction embauche

Pour le chantier du SIAAP (construction d'une extension à l'usine de traitement des eaux usées des Grésillons qui va tripler sa capacité d'épuration - plus de 300 millions d'euros de travaux), le groupement d'entreprises réunies autour de Bouygues Construction s'apprête, avec le concours de la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine, à recruter, fin 2009, 45 personnes

éventuellement sans expériences et très motivées (postes en gros œuvre du bâtiment). Le chantier durera deux ans et permettra la signature plusieurs types de contrats autres que ceux directement liés à la durée du chantier (apprentissage ou de professionnalisation voire CDI).

Renseignements et inscriptions auprès de la Mission Locale Intercommunale (01 39 74 02 74) ou du Relais Emploi

Conseil de Chanteloup (01 39 74 72 72). Prévoir la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation avant de prendre rendez-vous.

À noter, pour toutes les personnes désireuses d'en savoir plus sur les métiers du bâtiment, que des ateliers découverte sont ouverts, tous les lundis après-midi, à 14h. Pour connaître les lieux où se dérouleront ces ateliers, se renseigner également auprès de la Mission Locale Intercommunale ou du Relais Emploi Conseil de Chanteloup.

## TRIBUNE LIBRE

**Le texte de cette rubrique ne nous est pas parvenu.**

## Ce qu'il faut savoir sur la grippe A

### Qu'est-ce que la grippe A ?

Comme son nom l'indique, la grippe A H1N1 est une forme particulière de grippe, ni plus, ni moins virulente que la grippe saisonnière. Elle en présente d'ailleurs les mêmes symptômes. C'est pourquoi, dès les premiers signes grippaux, vous devez vous rendre chez votre médecin traitant. En effet, le caractère exceptionnel de cette grippe, à laquelle les organismes ne sont pas habitués, n'est dû qu'à sa nouveauté et sa différence par rapport à une grippe saisonnière.

### Quels sont les symptômes ?

Ce sont les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre (supérieure à 38°C), courbatures, toux et fatigue notamment. Contactez le 15 uniquement en cas d'urgence.



### Comment se transmet-elle ?

Là aussi, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;
- par le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main) ;
- par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

### Comment limiter les risques de transmission ?

Quelques gestes simples doivent être respectés pour limiter la transmission de la grippe A :

Lavez-vous les mains régulièrement, plusieurs fois par jour, avec du savon ou une solution hydroalcoolique (disponible en pharmacie et en grande surface).

Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche, ou utilisez un mouchoir à usage unique que vous jetterez dans une poubelle. Lavez-vous les mains ensuite.

### Je pense avoir les symptômes de la grippe A, que dois-je faire ?

Si vous ressentez les symptômes de la grippe A, munissez-vous d'un masque pour limiter les risques de transmission à votre entourage. Puis rendez-vous chez votre médecin traitant.

### En cas de pandémie gripale, la mairie restera-t-elle ouverte ?

La Ville a anticipé la pandémie et mis en place un plan de continuité. Comme son nom l'indique, ces mesures permettront que l'ensemble des missions de service public soient assurées. La mairie, le CCAS... et les principales structures municipales resteront ouvertes. Suivant la progression de la pandémie, les Chantelouvais seront informés par affichage municipal dans les différentes structures.

### Comment la vaccination sera-t-elle organisée ?

La décision d'organiser la campagne de vaccination sera prise par le Ministère de la Santé. À Chanteloup, c'est la salle des fêtes située au Complexe Paul-Gauguin qui sera le lieu de vaccination. Il est à noter qu'elle s'effectue sur la base du volontariat, après réception des bons de vaccination envoyés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Plus d'information au 0 825 302 302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)  
et sur [www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

## LOGEMENT

### Permanences de l'ADIL

Que ce soit pour une question portant sur les aides au logement, l'acquisition ou la mise en location d'un bien, les litiges ou la copropriété, l'Adil des Yvelines répond à toutes vos interrogations lors de sa permanence. L'Adil vous informe sur vos droits et obligations.

Permanences les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois, de 9h à 12h, au Point d'Accès au Droit, 6, place du Trident, à Chanteloup-les-Vignes. Tél. : 01 39 74 20 16.

## SIVATRU

### De nouveaux outils pour trier

Le SIVaTRU, désireux de répondre aux attentes de ses habitants en matière d'informations et d'outils sur le tri des déchets, a réalisé de nouveaux supports pédagogiques destinés à leur apporter une aide au quotidien : guide pratique des déchets, nouveaux autocollants de consigne de tri, affiches destinées aux habitants de logements collectifs. Tous ces supports adoptent la nouvelle identité visuelle du SIVaTRU caractérisée par son nouveau logo.

Tous les Chantelouvais devraient recevoir, par courrier, guide et autocollants durant le premier trimestre 2010.

# Agenda

## OCTOBRE

Municipalité

**Mercredi 7 octobre**

À 20h30, en mairie, **CONSEIL MUNICIPAL**. L'ordre du jour sera affiché sur les panneaux municipaux à partir du jeudi 1<sup>er</sup> octobre.

Municipalité

**Jeudi 15 octobre**

À 18h30 – salle du Conseil municipal.  
**CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES BACHELIERS DE L'ANNÉE.**

Municipalité

**Vendredi 16 octobre**

À 12h, **INAUGURATION DU COSEC.**



J 1  
V 2  
S 3  
D 4  
L 5  
M 6

**M 7**

J 8  
V 9  
S 10  
D 11  
L 12

**M 13**

M 14

**J 15**

**V 16**

S 17  
D 18  
L 19  
M 20  
M 21

**J 22**

V 23

**S 24**

D 25  
L 26  
M 27  
M 28  
J 29

V 30

S 31

D 01

L 02

M 03

M 04

J 05

V 06

**S 07**

Education

**Mardi 13 octobre**

À 19h30 – salle des fêtes Paul-Gauguin.  
**RENCONTRE-DÉBAT AUTOUR DES TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DE L'APPRENTISSAGE**, aussi appelés les « dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) Comment comprendre et reconnaître ces troubles et aider les enfants à progresser dans leurs apprentissages.

Municipalité

**Jeudi 22 octobre**

À 20h30 – salle du conseil municipal, mairie. **RÉUNION DE CONCERTATION EN VUE DE LA FUTURE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**. Cette rencontre est destinée à recueillir les remarques des Chantelouvais.

Culture

**Samedi 24 octobre**

À partir de 19h30 – salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin.  
**SOIRÉE AFRICAINE** organisée par le Centre Social Grains de Soleil.

Solidarité

**Samedi 7 novembre**

De 20h à 3h du matin – Salle des fêtes du complexe Paul-Gauguin.  
**CONCERT CARITATIF DU GROUPE GASC'ART EN LIVE**, au profit des enfants scolarisés à Madagascar organisé par l'association « Lumières de Madagascar ».

## NOVEMBRE

Vaccination

**Samedi 7 novembre**

**PROCHAINE SÉANCE DE VACCINATION** collective de 9h à 10h15 à l'Inspection de l'éducation nationale (4, place de la Coquille).

**INFO-LOUP** Journal municipal mensuel (11 numéros par an)

Réalisé par le service communication de la mairie de Chanteloup-les-Vignes - Rue du Général Leclerc - 78570 Tél : 01 34 01 10 50 E-mail : comchanteloup@distelcom.fr  
Dépôt légal Octobre 2009. Directeur de la publication : Catherine ARENOU, Responsable de la publication : Karine FOURNIER et Cédric SIDOBRE, Rédaction : Dominique ROCHER et Cédric SIDOBRE, Création maquette, mise en page et photographies : Céline STURM.

Merci à : Marianne GAVENS Ont collaboré à ce numéro : M. Bérard, J. Bonneau, J. Dabadie, R. Figuière, J.M. Lapios, C. Mauger, A. Pommier.

Tirage : 4 000 exemplaires, Impression : Imprimerie des MFR 14, rue de la Pointe des Carreaux - 78780 Maurecourt - Tél : 01 39 74 76 49, Distribution : Association "Multi-services Décibels" Tél : 01 39 70 98 20.